

35 baraques dans une vallée

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **75 (1966)**

Heft 1

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682729>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

35 baraques dans une vallée

Le Médecin-chef de la Croix-Rouge, nous l'avons vu aux pages précédentes, est responsable du recrutement, de l'instruction et de la mise à disposition des unités du Service de la Croix-Rouge destinées à soutenir le service sanitaire de l'Armée.

Périodiquement, ces unités sont convoquées à des cours de complé-

ment dont la fréquentation demeure toutefois volontaire pour les membres des détachements féminins de la Croix-Rouge composés de doctoresses, d'infirmières, de personnel soignant auxiliaire, de spécialistes et d'éclairées. Tel a notamment été le cas en automne dernier.

L'« hôpital de base 165 » du service sanitaire de l'Armée a fonctionné à Melchtal du 13 septembre au 20 novembre 1965, avec le concours de 10 groupes hôpitaux. Au cours de ces 10 semaines, 20 détachements d'hôpital de la Croix-Rouge (chaque groupe-hôpital disposant de 2 détachements + R), totalisant un effectif de 385 infirmières, aides-soignantes, spécialistes, éclaireuses entrées volontairement en service pour des périodes de 13 jours, ont successivement contribué à assurer la bonne marche de cet établissement où l'on avait, pour les besoins de la cause, installé quelque 600 lits de malades mais qui pourrait, en fait, en abriter un millier.

Melchtal, cela ne vous rappelle rien? Mais oui, Arnold... bien sûr... Au cœur de la Suisse, à une petite heure d'auto de Lucerne, via Sarnen. On longe le lac des 4 Cantons, on grimpe, on est en Suisse primitive, loin du bruit, loin des villes, on arrive à Melchtal.

Faisant suite à ce village, caché dans la montagne, à 1000 mètres d'altitude, un autre village, de 35 baraquements celui-ci, s'étendant sur 1 km et couvrant une superficie de quelque 17 000 m².

Installés il y a plus de 20 ans, ces baraquements dont la « durée de vie » était alors estimée à 10 ans, ont défié ces prudents pronostics et sont toujours là, solides, repeints, parfaitement aménagés. De loin, 35 taches claires dans le vert de la forêt et des champs.

Le Médecin en chef de l'armée nous dira: « un établissement sanitaire militaire, un ESM — et nous en avons 9 en Suisse — n'est plus une unité fermée. C'est un « régiment sanitaire » et 9 ESM totalisent 30 hôpitaux de base répartis sur l'ensemble du territoire national. Ce dispositif représente une organisation dont les moindres détails doivent être judicieusement prévus et étudiés. »

Exercés aussi. Certes, ces dernières années, les unités du service sanitaire de l'armée et du Service de la Croix-Rouge ont eu l'occasion, à plusieurs reprises, de mettre leurs connaissances en pratique dans les bâtiments destinés à abriter les ESM:

anciens sanatoriums, hôtels, écoles, mais jamais en collaboration directe avec les autres services de l'armée. De plus, leurs membres n'avaient point l'occasion d'y soigner de « vrais » patients.

C'est pourquoi, le Médecin en chef de l'Armée a décidé de mettre sur pied et de faire fonctionner, en automne 1965 et pendant 10 semaines consécutives, l'hôpital de base de Melchtal, ainsi que 3 petits hôpitaux de campagne dits « avancés » servant de station de dépistage et desservis eux aussi par des groupes-hôpitaux des ESM, installés dans les secteurs de Lucerne, Pfäffikon/Schwyz et Flammatt-Neuenegg; ceci de manière à permettre à toutes les troupes en service pendant cette période (à l'exception des secteurs des cantons des Grisons, du Tessin et du Valais) d'évacuer leurs blessés et leurs malades dans ces installations du service sanitaire. Une organisation spéciale, comprenant des parties de trains sanitaires et des véhicules sanitaires à moteur assurait la liaison interne entre ces divers établissements. Pour les cas urgents, le transport de patients par hélicoptère était également prévu.

Autre nouveauté: le fonctionnement continu, pendant 10 semaines, de l'hôpital, avec des unités différentes se relevant les unes les autres sans que l'exploitation ne doive s'en ressentir. Une excellente occasion de voir « comment cela marcherait » en cas d'événement grave. « Cela » marcherait sûrement très bien.

Dans les baraques de Melchtal, le jour de notre visite: 100 « vrais » patients dont le rétablissement nécessitera un certain temps — les cas bénins n'étant pas transférés à Melchtal — et dont le transport ne présentait pas de danger pour leur état de santé.

Comme nous, lors de leur arrivée à l'hôpital, en provenance des « stations de dépistage », ils sont donc tout d'abord entrés à la « Centrale d'accueil ». Leurs effets personnels ont été déposés dans des harasses. Dûment numérotées, celles-ci sont consignées dans un entrepôt, de manière à éviter un encombrement trop rapide des dortoirs. Puis, le médecin affecté à la

« station de triage », a décidé de leur affectation dans tel ou tel service: chirurgie, médecine interne, orthopédie, dermatologie, etc.

En cas d'afflux de blessés et de malades, l'on pourrait, nous dit-on, exécuter toutes les formalités d'entrée découlant de l'admission d'un patient en 5 à 6 minutes, grâce à un système de fiches, dont l'éventail coloré nous éblouit et nous émerveille. De la paperasse, oui, mais de la paperasse utile et nécessaire aussi qui garantirait un parfait fonctionnement de toute l'organisation médicale et de l'appareil administratif. Guéris, les patients reviendront ici pour y être licenciés.

Toutes ces mesures d'organisation sont d'autant plus nécessaires que l'effectif du personnel affecté à un tel hôpital militaire n'est point surfait en nombre. Alors que dans un hôpital civil l'on compte en principe 5 infirmières, 5 aides-infirmières et 9 employés d'exploitation pour 20 malades, l'on ne dénombre dans un ESM, pour le même nombre de patients, qu'une infirmière, 2 aides et 7 employés d'exploitation. L'on pare aussi à cette insuffisance numérique de personnel en groupant les patients dans des dortoirs et non par petites chambres.

Nous visitons les quartiers de la troupe, les dortoirs de malades, les divers services médicaux, la radiologie, les laboratoires, la pharmacie, tous munis des appareils les plus perfectionnés et les plus modernes.

Un peu surannée, désuète, un tanninet comique, perchée sur ses hautes roues et toute fumante: la station de désinfection.

Ultra-moderne, assez extraordinaire et unique encore dans le monde (oui, nous avons bien dit « le monde »), le prototype d'une installation de fabrication d'oxygène: une remorque mobile, alimentée par une station génératrice indépendante, dont un seul homme suffit à assurer le fonctionnement et dont l'utilité serait incontestable en cas de situation grave.

Prêtes au départ: 2 ambulances.

Parfaites aussi les installations de cuisine qui permettraient d'alimenter 2000 personnes.

L'hôpital de base que l'Armée suisse a installé à Melchtal dispose de plusieurs centaines de lits de malades où, en temps de paix comme en cas de guerre, les soldats blessés et malades en campagne reçoivent les soins les plus attentifs de la part des membres de la troupe sanitaire et des détachements d'hôpital du Service de la Croix-Rouge.



Minuscule mais suffisante pour les besoins de l'hôpital, toute de briques rouges: la station d'incinération des ordures.

Partout, chacun, chacune est à son poste. Dans leurs blouses de travail bleues, avec sur la manche la mention de leur fonction: infirmière, aide-soignante, spécialiste, éclairseuse, nous avons retrouvé nos « membres féminins du Service de la Croix-Rouge », ces volontaires sans le concours desquelles le soin des soldats blessés et

malades ne saurait être assuré en cas d'événement grave et dont on ne dira jamais assez combien elles sont précieuses, indispensables au service sanitaire de l'armée.

Mais encore trop peu nombreuses! Oui, l'on connaît le refrain: « en cas de besoin nous viendrons toutes... » Sûrement, mais non préparées à leur tâche, ces femmes et jeunes filles de bonne volonté ne pourraient alors rendre d'emblée les services attendus. Et « en cas de besoin », cela signifie

« en cas de situation grave », d'état d'urgence. Des moments où l'on ne peut improviser ni se contenter de dilettantisme. Or, une fois de plus à Melchtal, nous avons entendu affirmer l'utilité incontestable d'un tel exercice pratique, confirmer l'absolue nécessité pour chacun d'appliquer dans la réalité ce qu'on connaît en théorie, de remplir effectivement le rôle qui incombe aux membres d'un ESM et d'en rôder dans le calme les multiples rouages.

Les divers services de médecine et de chirurgie où opèrent médecins, infirmières et autres spécialistes sont dotés des instruments et appareils les plus modernes et les plus perfectionnés, tels que n'en possèdent pas tous les hôpitaux civils. Une garantie que la santé des militaires suisses fait de tout temps l'objet d'une très grande attention. Ici le Service d'otorhinolaryngologie.

